

l'entraver; car il s'agit d'un exercice extrêmement salutaire. J'en parle plus sagement que personne, car souvent je suis monté à bicyclette pour aller visiter des malades, cela me permettait de ne rien leur demander, puisque je faisais l'économie d'un cheval à nourrir. (Très bien! très bien!) Il m'est arrivé ainsi fréquemment de faire, avant déjeuner, mes 40 kilomètres sans être fatigué. (Applaudissements.)

L'amendement est adopté (après rectification) par 300 voix contre 224.

Il est intéressant de voir comment nos députés de l'Ouest ont voté. Nous serons édifiés sur la façon dont ces Messieurs remplissent leur mandat et soutiennent notre cause qui est celle de leurs électeurs.

Ont voté pour :

MM. Hervoches, Ille-et-Vilaine.
Le Hérissey, —
Poutallier, —
Jacquemin, Côtes-du-Nord.
Comte de Mun, Finistère.
De Grand-Maison, Maine-et-Loire.
Lévis-Mirepoix, Orne.
Le Moigne, Manche.

Ont voté contre :

ILLE-ET-VILAINE MM. Brice. Brune. Gonidec de Traissan Du Halgouët. Porteu. COTES DU-NORD MM. Armez. V ^e de la Noué. De Largentaye. Le Cerf. Le Moign. Le Troadec. C ^o de Tréveneuc. FINISTÈRE MM. Gourvil. Hémon. Abbé Gayraud. De Kerjégu. Le Borge. Villiers. MORBIHAN MM. Le Clec'h. Guiyesse. C ^o de Lanjuinais. Le Coupancec. Lorois. De Rohan-Chabot.	LOIRE-INFÉRIEURE MM. Gasnier. Comte de Juigné. De la Ferronnays. Roch. Sibille. Simon. MAYENNE MM. Prince de Broglie. Chaulin-Servinière Comte d'Elva. Gamard. Renault-Morlière. MAINE-ET-LOIRE MM. Coudrenne. Guignard. De Soland. ORNE MM. Bansard-des-Bois. Christophe. Baron de Mackau. MANCHE MM. Guérin. Le Mare. Régnauld. Riotteau.
---	---

SE SONT ABSTENUS :

MM. Comte de Pontbriand, Loire-Inférieure.
Gévelot, Orne.
Légrand, Manche.

ABSENTS PAR CONGÉ

MM. Vichot, Finistère.
Vicomte de la Bourdonnaye, Maine-et-Loire.
Rauline, Manche.

N'est-ce pas édifiant? Si une imposition inique de 11 fr. à l'assentiment de ces messieurs, pour qui cette somme est insignifiante, il n'en est pas ainsi de tous

leurs électeurs; aussi, amis du cycle, conspuez les vélophobes.

Félicitons et remercions ceux qui ont soutenu notre cause.

Que les autres soient cloués au pilori du Cycle.

UNE CANDIDATURE

Bien qu'il n'entre pas dans notre cadre de toucher à la politique, nous ne pouvons laisser passer sans nous y arrêter un peu, une candidature qui nous est sympathique, non seulement pour le candidat lui-même, que nous avons toujours trouvé très affable, mais encore pour la première partie de son programme qui vise l'avenir du pays malouin, l'un des plus privilégiés de la nature, et qui doit nous être cher à plus d'un titre.

Voici, à titre documentaire, la profession de foi de ce candidat :

Mon Programme

Réunion des Villes par le Pont de Bizeux ou le barrage de la Rance. — Port en eau profonde avec warf et rapides sur Paris : double voie jusqu'à Saint-Malo. — Tramway allant de La Richardais à Saint-Briac, en suivant la côte autant que possible. — Chemin de comiche faisant le tour de la Cité. — Amélioration de la plage des Bas-Sablons. — Repoissonnement de nos baies. — Reboisement des côtes et des rives de la Rance, etc.

Albert BOURDAS,

Candidat des intérêts du Pays,
(2^e Circonscription de Saint-Malo).

AMBULANCIERS DE L'U. V. F.

—
GROUPE DE RENNES

CONFÉRENCES

Les 9 et 23 mars, des conférences ont été faites au siège du V.-C. R. par M. le Dr Patay, délégué médical de l'U.-V. F. A l'ouverture de la première réunion, et avant de donner la parole au conférencier, M. Peigné, consul de l'Union Véloce Club de France, a annoncé et distribué les médailles et diplômes accordés par l'Union à MM. Legrand, Bratigny, Grifon, Roumieux, Haigron et Dufretay, ainsi que nous l'avions fait connaître dans le dernier n° de *Rennes-Vélo*.

M. Peigné dit ensuite :

Messieurs,

Ne pas nuire et se rendre utile; savoir en cas d'accident se soigner ou secourir les autres, voilà ce que nos ambulanciers rennais avaient appris en suivant assidûment les attrayantes causeries que M. le docteur Patay nous fit, ici même en 1896 et que nous pouvons toujours consulter dans la brochure que vous savez; voilà aussi ce qu'en diverses circonstances ils ont pu et su mettre en pratique, rendant ainsi service à plusieurs personnes victimes d'accidents divers, de pelles fâcheuses pour la plupart.

Permettez-moi donc, messieurs, au début de cette réunion et au nom de l'Union Véloce Club de France, de remercier publiquement M. le docteur Patay, notre sympathique délégué médical et les ambulanciers rennais des services qu'ils ont déjà rendus, puis d'applaudir aux récompenses que l'Union leur a décernées comme marque de gratitude.

Les services rendus sont d'autant plus méritoires que chacun y a été de son dévouement avec la plus grande modestie, se sentant suffisamment récompensé par la satisfaction du devoir accompli. Il en est de ceux-ci qui sont presque étonnés que l'Union les récompense officiellement. Ce sentiment prouve un bon naturel.

Sans doute, messieurs, chacun devrait secourir son prochain dès que le besoin s'en fait sentir, mais malheureusement beaucoup se dérobent ou ne savent pas secourir. Il était donc utile de faire ressortir ceux d'entre vous qui, ayant eu la bonne volonté de s'instruire aux excellentes causeries du Docteur, ont eu les sentiments assez dévoués pour mettre à profit au service de leurs semblables, les quelques connaissances acquises.

Il ne faut pas regarder la valeur matérielle des récompenses accordées, mais bien se pénétrer qu'elles sont des distinctions appelant l'attention sur les services rendus et devant encourager nos amis à suivre la voie philanthropique tracée par les premiers ambulanciers rennais.

Si quelqu'un a le droit d'être fier des résultats acquis, c'est assurément M. le Dr Patay. C'est là son œuvre, et je le prie de croire à notre reconnaissance pour le dévouement dont il a fait preuve en établissant des conférences médicales pratiques à notre intention et en étant toujours le premier sur la brèche, dès que son intervention pourrait être utile. Grâce à lui, Rennes est la première ville de province entrant dans cette voie du secours utile à porter. Nous devons donc savoir gré à notre cher Docteur d'avoir mené son œuvre à bonne fin, sans se laisser décourager par les difficultés que l'on rencontre toujours dès qu'il s'agit d'innover.

Donc, messieurs, au nom de l'Union Véloce Club de France, merci au docteur Patay de ses lumières et de son dévouement; merci aux ambulanciers, de leur bonne volonté et de leur concours dévoué, merci à vous tous, messieurs, d'être venus, et espérons que les quelques conférences de cette année auront au moins d'aussi bons résultats que celles précédentes.

Ces paroles sont accueillies par les applaudissements de l'auditoire.

M. le Dr Patay, en quelques mots, adresse ses remerciements pour les éloges qui lui sont adressés et pour les distinctions accordées par l'Union, puis entre dans le vif de la conférence en traitant de la syncope et du coup de chaleur.

Dans la conférence du 23 mars, le docteur a traité des hémorragies, du pansement des plaies, de la trousse individuelle et du sac de secours de l'U. V. F.

Ces conférences, fort attrayantes, n'ont rien de la technicité médicale et sont de charmantes causeries auxquelles tous prennent beaucoup de plaisir et d'intérêt.

Une 3^e conférence traitera des fractures, luxations, etc., puis une promenade cycliste sera organisée comme exercices pratiques et mise à profit des connaissances acquises.

L'intérêt de cette promenade ambulancière n'est pas douteux, et ce sera la conclusion de cette courte série d'études partiques.

PETITES INFORMATIONS

Le Concours hippique de Rennes aura lieu les 29, 30 avril et 1^{er} mai.

Les courses de chevaux à Hédé sont fixées au 3 juillet.

Fédération Cycliste de l'Ouest

Le questionnaire inséré en notre numéro du 1^{er} décembre 1897 et qui fut adressé aux principales Sociétés de notre région, nous a été retourné avec les réponses de la plupart.

Sur 45 Sociétés consultées dans 9 départements de l'Ouest, 20 réponses nous sont parvenues.

Toutes ces réponses sont affirmatives; quelques-unes contiennent seulement des observations et restrictions.

On étudie en ce moment, de concert avec l'Union Véloce Club Bretonne, l'organisation d'une sorte de Congrès permettant aux délégués des Sociétés adhérentes de se réunir et discuter les bases d'après lesquelles pourrait exister et vivre la Fédération projetée. Nous en parlerons plus longuement dans notre prochain numéro.

VÉLO-CYCLE RENNAIS

Dans sa réunion du 4 mars, le Vélo Cycle Rennais a fixé la date de ses grandes courses aux 8 mai et 26 juin.

Une course serait réservée aux Sociétés de la région.

Il a été décidé de faire, cette année, quelques courses d'entraînement et de classement. Cette innovation nous semble heureuse, car ces courses seront un sujet d'émulation pour nos jeunes pédales et les fera connaître du public. Et nul doute que ces petites courses locales obtiennent un succès. La première de ces courses aura lieu, au Velodrome Laënnec, le dimanche 3 avril, à 2 heures de l'après-midi. Entrée, 25 centimes. (Gratuite aux sociétaires du V. C. R., sur présentation de leur carte de l'année.)

La première sortie-promenade du V. C. R. fut fixée au 27 mars avec but : Pont-Réan. Le temps a contrarié cette promenade. Malgré tout, une vingtaine de sociétaires sont allés bravement à Pont-Réan et ont gaiement effectué cette première ballade.

Un concours pour un nouvel insigne de la Société avait été ouvert, et en réunion, le 16 mars, on avait à choisir entre 4 projets présentés par MM. Govin, Lavie et Maheu.

L'embarras était grand, car chaque projet avait son mérite. Celui de M. Govin était fort bien présenté, mais un peu chargé; celui de M. Lavie, simple, mais les lettres V. C. R. ne sont pas assez visibles. Enfin, entre les deux présentés par M. Maheu, un a réuni la majorité des suffrages. Cet insigne, très simple, est formé d'une roue supportant les armes de Rennes et les lettres V. C. R.

Des remerciements sont adressés aux auteurs des projets.

ÉCHOS

Union Véloce Club de France

Par décision du comité directeur, vient d'être nommé :

Chef-Consul à Rennes, M. Peigné (Edouard), 4, place de Bretagne;

Consul à Rennes, M. Havard (Théophile), 17, boulevard de la Liberté;
Vice-Consul à Morlaix, M. Laval (André), rue des Brebis, 38.

Course de 100 kilomètres

La course des 100 kilomètres sur route pour l'obtention du brevet de l'« Union Véloce Club de France », se fera le 10 juillet prochain sur la route Rennes-Montfort Saint-Méen Trémorel retour.

Course de relais

Ainsi que nous l'avons annoncé, la course de relais organisée par le *Journal des Sports* et l'Union Véloce Club de France, aura lieu cette année les dimanche et lundi de Pâques 10 et 11 avril.

Le parcours qui nous intéresse plus particulièrement est Paris-Brest.

L'an dernier, le pli fut porté de Laval à Vitry par l'« Union Véloce Club Lavallois », de Vitry à Rennes par le Véloce Club Vitréen puis de Rennes à Broons par le Vélo Cycle Rennais, de Broons à Saint-Brieuc par les « Cyclistes Dinannais », etc. Cette année le parcours subit une petite modification à partir de Rennes. L'étape devient Rennes-Dinan au lieu de Rennes-Broons et sera encore assurée par le Vélo Cycle Rennais puis les amis du Véloce Club Dinannais prendront le pli pour Lamballe, etc.

Le départ de Paris se fera à 7 heures du matin non du parvis Notre-Dame comme l'an dernier, mais du *Journal des Sports*, 4, faubourg Montmartre.

Il est présumable si le temps est propice que le pli passera à Rennes vers 7 heures du soir.

L'an dernier il ne parvint qu'à minuit, mais le temps avait été mauvais.

Le contrôle de Rennes sera établi au Café de l'Europe, 2, rue de Berlin.

Le parcours Paris-Brest (598 kilomètres), fut effectué l'an dernier en 30 h. 45'.

Au Conseil de révision

L. Morin qui vient de passer au conseil de révision est déclaré propre au service.

Nieupport et Bourrillon viennent d'être réformés.

On cite comme coureurs ayant été réformés précédemment : Prévot, Deschamps, Dumont, Domain, Ruinart.

LA RÉGION

Rennes

Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de notre ami M. Alexandre Maheu, sympathique et joyeux sociétaire du V. C. R., avec M^{lle} Aimée Godreul, charmante parisienne, née bretonne.

Nous adressons aux heureux fiancés nos meilleurs vœux de bonheur et souhaits de prospérité.

Association Artistique et littéraire de Bretagne

Lundi 28 mars, cette Association donnait sa 5^e séance publique de l'année 1897-98.

Le programme, fort bien compris et

des plus attrayants, a fait ressortir le talent des organisateurs et celui des acteurs. Parmi ces derniers, nous avons applaudi avec plaisir M. Jarrier, notre champion d'Ille et Vilaine, qui sait cueillir des lauriers sur la piste et sur la scène.

Sincères compliments à tous.

Au Théâtre

La clôture s'est faite avec le succès du jour : *Tout Rennes*, qui fut à juste titre un succès pour MM. Gros, Claudé et Max (Alias, Rigaud et Guillet).

Evidemment la bécane a eu son lot. C'est d'abord la nouvelle année racontant au père Temps qu'elle est venue sur la planète Mars au moyen de sa bicyclette aérienne, dernier mot du progrès. Puis la bonne ville de Rennes qui fait admirer ses charmantes cyclewomen, ayant eu le bon goût de ne monter que des machines de bonnes marques et semblant ravies de pouvoir jouer de la pédale.

Un ban pour les auteurs.

Le Mans

L'Union Véloce Club de la Sarthe organise plusieurs promenades, dont une à Arnage, ou M. Chatenay, trésorier de l'U. V. S., possède une propriété et met gracieusement à la disposition des sociétaires, un terrain pour les jeux athlétiques.

Morlaix

Réunion du V. C. M. — Au cours de l'assemblée générale du Véloce-Club Morlaisien, le bureau a été composé comme suit :

MM. Victor Sirel, président; R. Stoll, vice-président; L. Piton, secrétaire-trésorier; J. Guézennec, secrétaire-adjoint; G. Gresly, capitaine de route; J. Hameury, lieutenant de route; V. Alexandre et Ch. Boissais, conseillers; Albert Sirel, porte-étendard du V. C. M.

Le programme sportif pour 1898 a été ainsi établi :

Courses de classement, aussitôt la livraison de la piste du nouveau Velodrome de la Roche, qui sera terminé vers fin mars : 1^{er} mai, promenade matinale en musique et déjeuner champêtre au Velodrome. — 15 mai, grande fête vélocipédique à l'occasion de l'inauguration du Velodrome de la Roche; réception de Sociétés, courses et banquet pour fêter en même temps le septième anniversaire de la fondation du V. C. M. — 29 mai, promenade à Brest, à l'occasion des courses données par le V. C. B.

26 juin, réunion à Daoulas des Clubs de l'Union Véloce Club Bretonne. — 10 juillet, promenade à Brest à l'occasion des courses données par le V. C. B. — 4 septembre, promenade à Châteaulin à l'occasion des courses données par le V. C. C. — Fin d'année, grande séance de courses offerte aux membres honoraires du V. C. M. sur le Velodrome de la Roche.

Brest

Union Véloce Club Bretonne. — Voici, en ce qui concerne le Finistère, les championnats qui ont été attribués aux clubs unionistes de ce département :

Au Véloce-Club Breton : 5 kilom. sur piste.